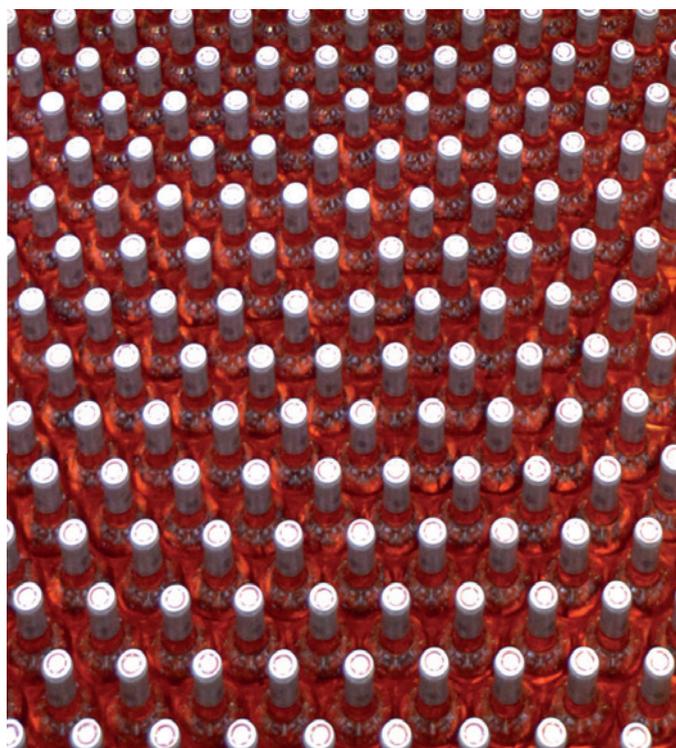


@NIORT AGGLO

UN TERRITOIRE
ATTRACTIF
ET COMPÉTITIF

- EN 6 POINTS -



Notre agglomération est attractive. Cette affirmation s'appuie sur une réalité qu'il me paraît intéressant de vous faire partager. Les données présentées et analysées permettent d'appréhender pleinement les atouts de l'Agglomération.

Ce document est conçu à partir d'un comparatif entre notre Agglomération et dix autres agglomérations aux caractéristiques comparables. Démographie, migrations, emplois, activités économiques sont autant d'indicateurs qui mettent en évidence l'attractivité de Niort Agglo.

L'ambition de ce référentiel est de mieux connaître et faire connaître notre territoire auprès des décideurs et acteurs économiques. Niort Agglo présente des éléments de compétitivité indéniables qui ouvre de réelles perspectives dans un contexte institutionnel dominé par les métropoles.

Niort Agglo est plus que jamais un territoire attractif et compétitif.

Jérôme BALOGÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Sommaire

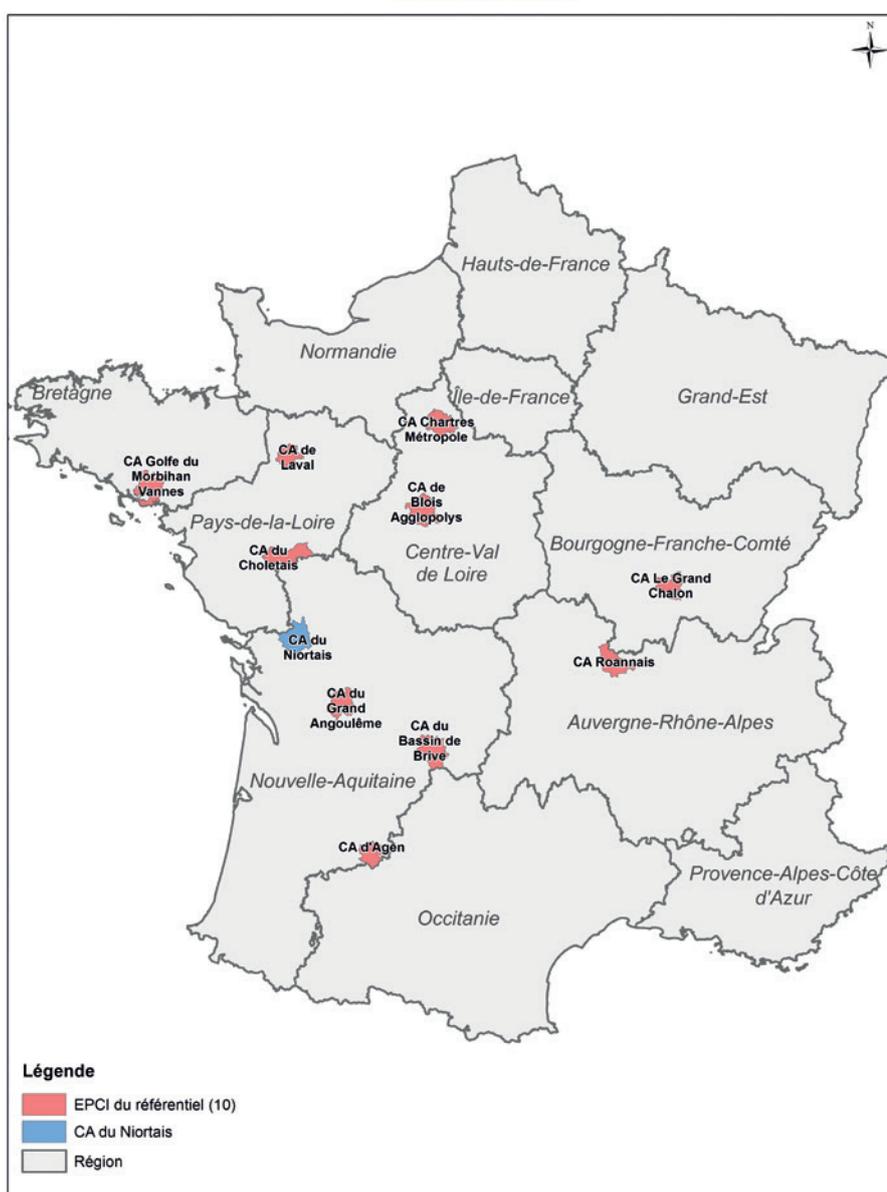
1 Les évolutions de population comme facteur de compétitivité.....	p 4
2 Une attractivité démographique conditionnée par la qualité de vie du territoire	p 6
3 Une dynamique économique et résidentielle attractive pour les jeunes et les actifs	p 8
4 Un territoire pourvoyeurs d'emplois sur son bassin	p 10
5 Des fonctions métropolitaines fortement représentées.....	p 12
6 Des spécificités économiques de rang national.....	p 14

L'attractivité d'un territoire se mesure d'une part à ses propres dynamiques territoriales grâce, notamment, à l'analyse et au suivi de données évolutives et d'autre part, à sa compétitivité, qui n'a de sens que dans la comparaison à des territoires ayant les mêmes caractéristiques.

Cette publication basée sur 10 indicateurs et positionnant le territoire au sein d'un référentiel de 10 EPCI comparables, permet d'appréhender l'attractivité et la compétitivité de la CAN.

1. Evolution annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015
2. Evolution du solde migratoire entre 2010 et 2015 (en %)
3. Analyse des migrations résidentielles en 2014
4. Part des 25-39 ans parmi l'ensemble de la population (en %)
5. Bilan migratoire par tranche d'âge sur la CAN en 2014
6. Indicateur de concentration de l'emploi en 2014
7. Evolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (en %)
8. Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total (en %)
9. Taux d'activité des femmes (en %)
10. Répartition des établissements de plus de 100 salariés par grands secteurs d'activité

Référentiel EPCI



Réalisation : Pôle Attractivité, Développement, Cohésion et Coopérations du Territoire
Sources : CAN Fond de plan : EPCI 2017 © BANATIC et Régions 2016 © OSM

0 50 100
Kilomètres

07/09/2017

1 | LES ÉVOLUTIONS DE POPULATION COMME FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ

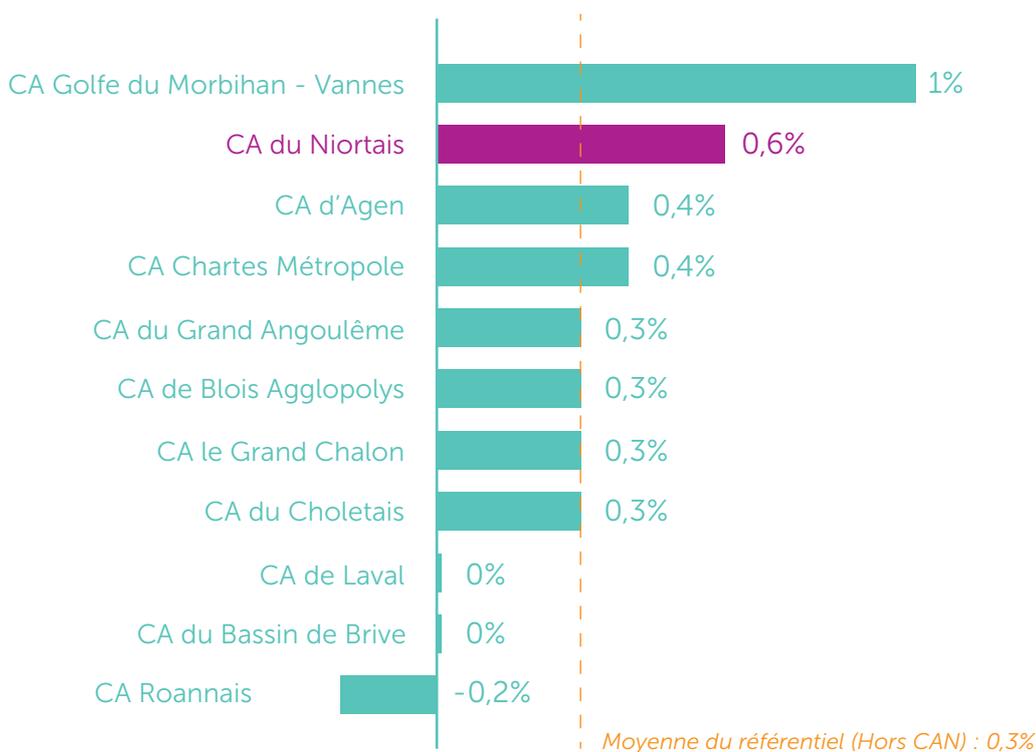
Enjeux :

Symbole de dynamisme et d'attractivité, la croissance démographique est aussi un vecteur de développement territorial aux multiples enjeux. Outre ses conséquences en matière d'aménagement et de planification (enjeux en termes de consommation d'espace, de formes urbaines, de besoins induits en commerces, services, équipements), la démographie est de plus en plus perçue comme un accélérateur de développement économique.

Dans un contexte de mondialisation et de concurrence accrue entre métropoles, le renouvellement de la population (solde migratoire) et son développement endogène (solde naturel) apparaissent comme de nouveaux facteurs de compétitivité.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE ENTRE 2010 ET 2015 (%)



Éléments de diagnostic CAN

La CAN est un territoire attractif présentant à la fois un solde naturel positif (+0,18%) et un solde migratoire excédentaire et élevé (+0,45%) entre 2010 et 2015. Elle poursuit donc sa progression démographique à un rythme de +0,63% en cette même période. Cette croissance est surtout portée par Niort qui confirme sa croissance démographique : +0,6% en moyenne annuelle, soit + 1 627 habitants sur la période 2010-2015.

Le pôle urbain (Niort, Chauray, Aiffres et Bessines) poursuit sa croissance démographique à un rythme de +0,8% par an en moyenne.



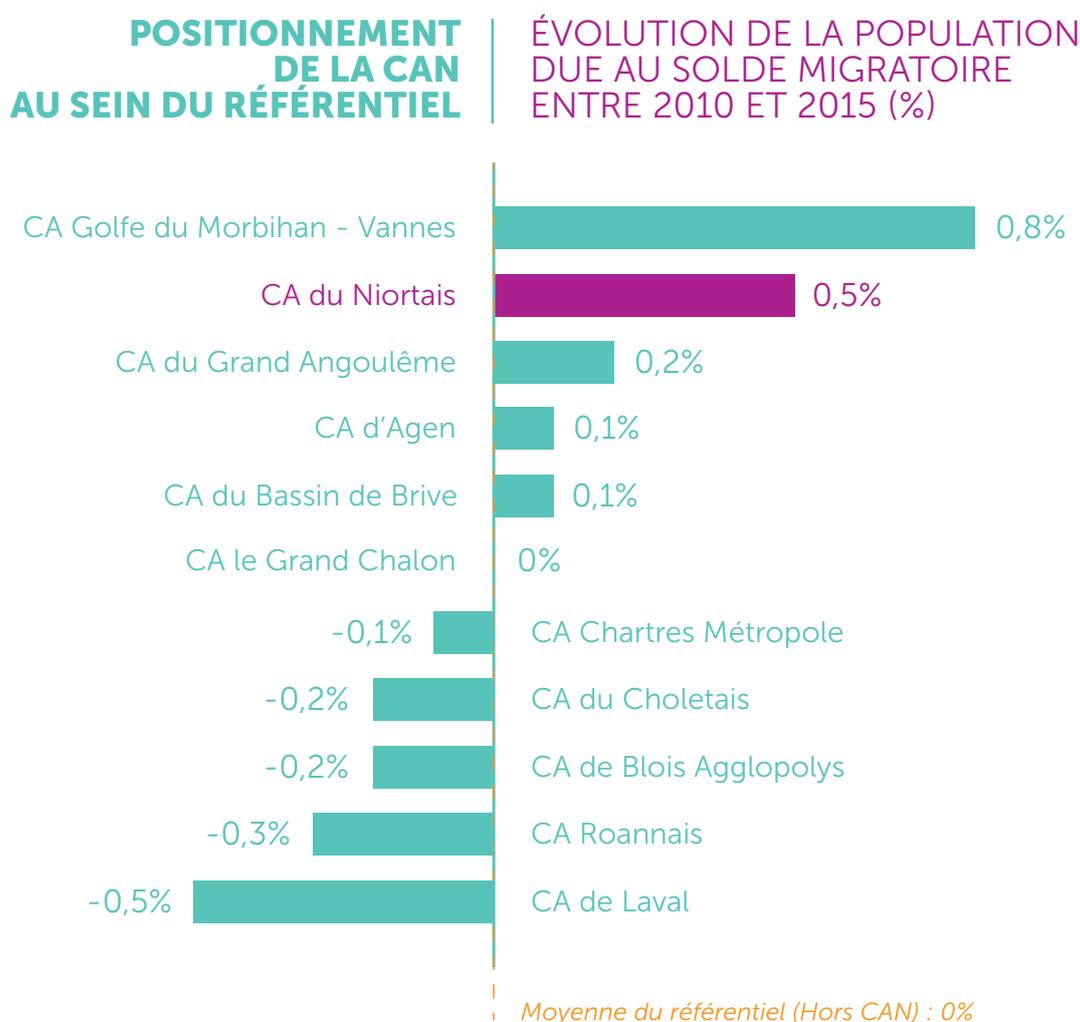
2 | UNE ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE CONDITIONNÉE PAR LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE

Enjeux :

Les tendances migratoires récentes posent la question des moteurs de l'attractivité. Au-delà des qualités intrinsèques des agglomérations (situation, climat), la qualité de vie (cadre, conditions de vie) est devenue le critère déterminant de l'attractivité démographique ; à niveau d'emploi équivalent.

Deux observations croisées :

- Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.
- Les migrations résidentielles.



Quelques leviers d'actions pour accompagner la croissance démographique et soutenir l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire

- Travail autour de la consommation d'espaces, de formes urbaines (SCOT – PLUiD)
- Travail autour du maillage territorial en termes d'équipements, de commerces, d'accès à la santé de proximité, ...
- Promouvoir le cadre et les conditions de vie



Éléments de diagnostic CAN

Le solde des entrées – sorties sur la CAN fait apparaître un excédent correspondant sensiblement à celui des migrations résidentielles. (5 835 nouveaux arrivants et 5 148 sortants).

Indicateur complémentaire : origine – destination des migrations résidentielles

Des migrations qui ont surtout lieu entre les Communautés de communes limitrophes au territoire communautaire.

Provenance des entrants

- Les entrants proviennent principalement des territoires limitrophes.
 - 23% viennent du département des Deux-Sèvres dont 91% des Communautés de communes limitrophes à savoir :
 - la CC du Cellois, Cœur du Poitou, Mellois et du Val de Boutonne, la CC Haut Val de Sèvre, la CC de Parthenay-Gâtine et la CC Val de Gâtine.
 - 12% viennent de Charente-Maritime.
 - 8% arrivent du département de la Vienne.
 - 6% viennent de la Vendée.
- 8% des arrivants sur la CAN viennent de l'Île-de-France

Destination des sortants :

- Les sortants se dirigent également principalement vers les territoires limitrophes.
 - 20% vers le département des Deux-Sèvres (hors CAN) dont 77% vers les Communautés de communes Haut Val de Sèvre, du Cellois, Cœur du Poitou, Mellois et du Val de Boutonne et Val de Gâtine.
 - 14% vers le département de la Charente-Maritime.
 - 10% vers le département de la Vienne.
 - 9% se dirigent vers la Vendée.
- 5% des sortants de la CAN s'installent en Île-de-France.

3 | UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET RÉSIDENTIELLE ATTRACTIVE POUR LES JEUNES ET LES ACTIFS

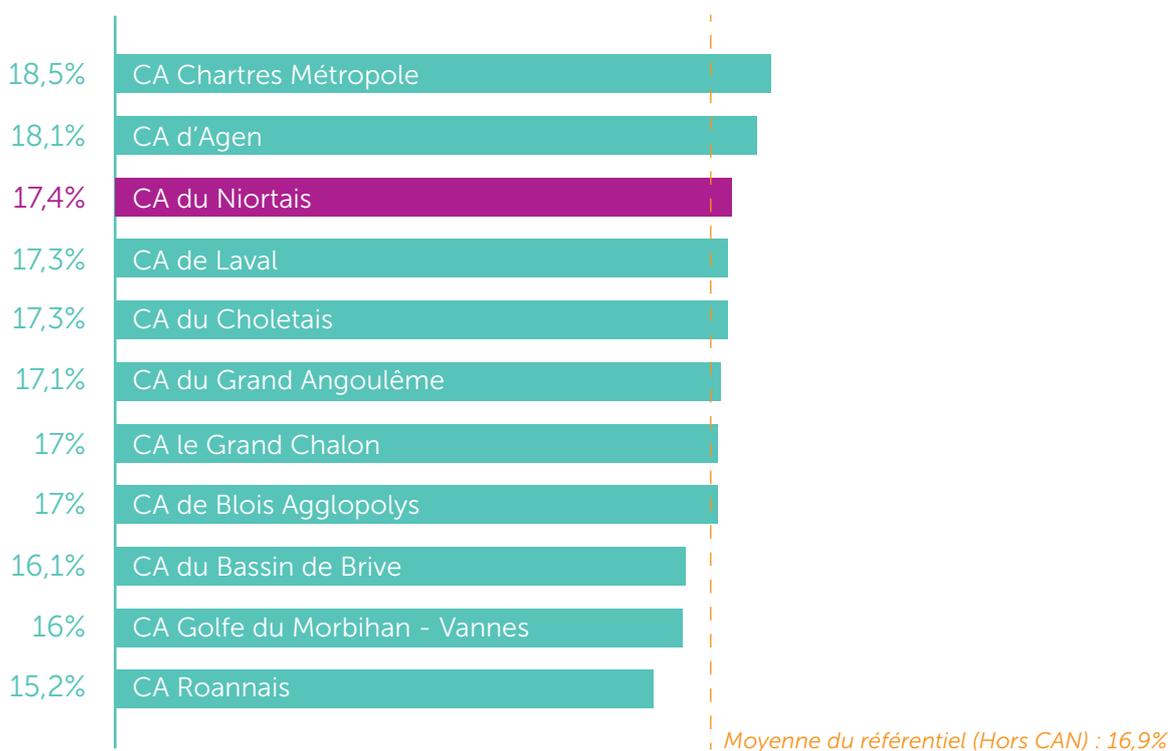
Enjeux :

La présence des jeunes actifs sur le territoire permet également de qualifier l'attractivité du territoire. Pour comparaison, la plupart des agglomérations de plus de 200 000 habitants polarisent une part relativement importante de jeunes actifs et de familles (20% de 25-39 ans en moyenne).

A l'échelle nationale, si les métropoles sont attractives pour les étudiants, leur dynamisme culturel et surtout économique pourraient être déterminant (pour les 25-39 ans). A contrario, aucune métropole ne présente une proportion de personnes «âgées» les plus de 65 ans importante (16,5% en moyenne contre 19% pour la France). C'est particulièrement vrai pour les agglomérations en forte croissance démographique.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

PART DES 25-39 ANS PARMIS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



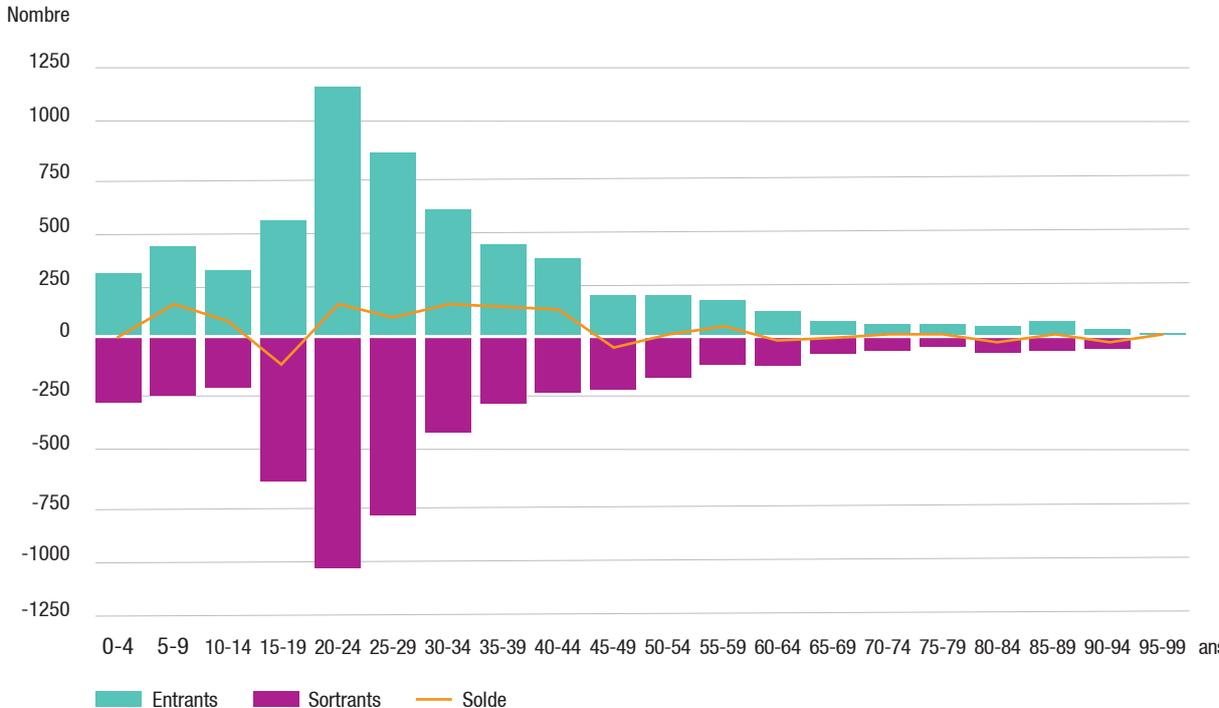
Leviers d'actions pour dynamiser le territoire :

- Accentuer le dynamisme culturel et économique du territoire, sources d'attractivité pour les jeunes et les actifs.
- Promouvoir le territoire dans ses différentes composantes.

17,4%
de personnes
de 25 à 39 ans

Situation CAN : un territoire attractif pour les 20-45 ans

La CAN attire plutôt des jeunes et des actifs de 20 à 45 ans. Il s’agit de familles de couples avec ou sans enfants expliquant par ailleurs l’arrivée des jeunes de 5 à 15 ans de manière plus importante. Si la part des 25-39 ans est assez importante en comparaison des territoires du référentiel, elle reste néanmoins inférieure aux agglomérations de plus de 200 000 habitants en France. Par ailleurs, la CAN compte 19,3% de personnes de plus de 65 ans.



Clé de lecture : sur la tranche d’âge 20-24 ans, 1 161 personnes sont entrées sur la CAN et 1 025 sont sorties, ce qui représente un solde migratoire positif de 136

4 | UN TERRITOIRE POURVOYEURS D'EMPLOIS SUR SON BASSIN

Enjeux :

L'accès à l'emploi pour tous est un des enjeux majeurs des politiques publiques. Les difficultés d'accès à un emploi de qualité constituent la source principale de précarité et d'exclusion.

L'indicateur de concentration de l'emploi mesure une certaine attractivité du territoire.

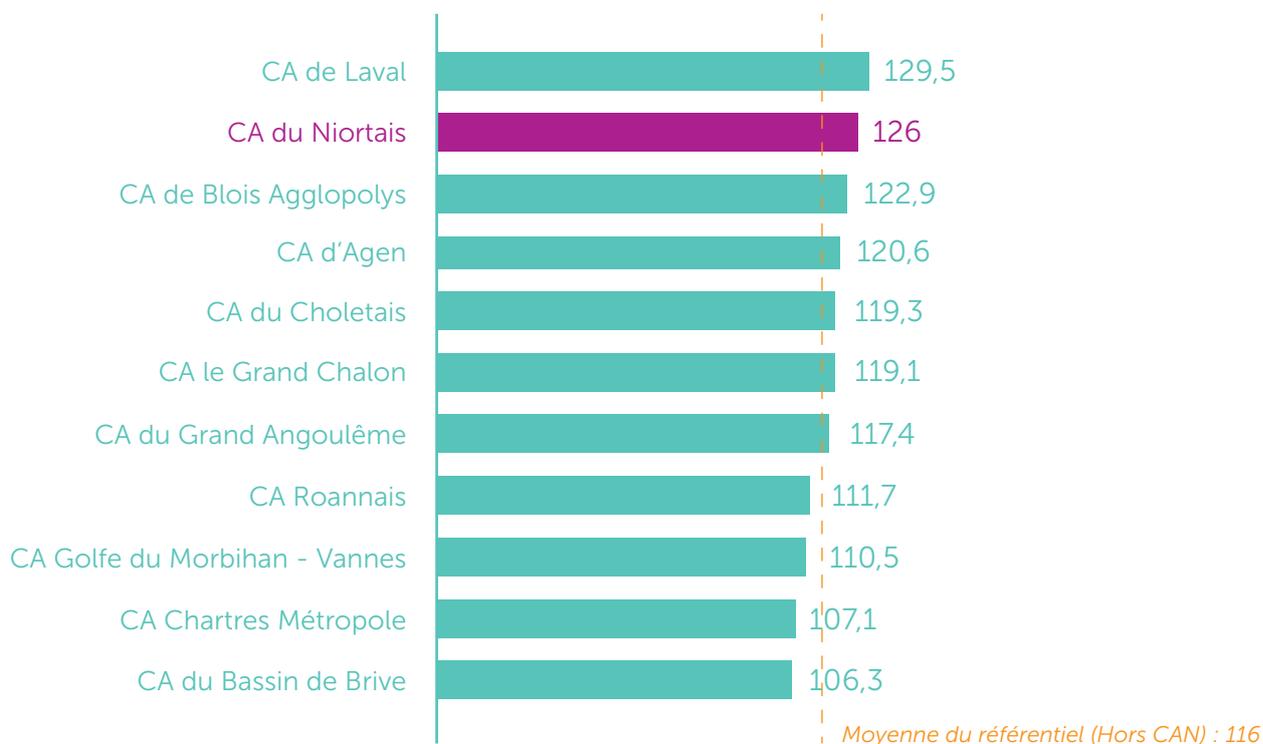
Lorsque l'indicateur est supérieur à 100, le territoire doit attirer des actifs résidant hors de son territoire pour satisfaire les besoins en main d'œuvre de ses entreprises. Au niveau national l'indicateur de concentration de l'emploi est de 98,6 du fait du travail transfrontalier.

La très grande majorité des agglomérations de plus de 200 000 habitants ont des indices supérieurs à 100 ce qui montre bien l'attractivité des agglomérations en terme d'emploi. L'ICE est surtout un indicateur synthétique de spécialisation fonctionnelle du territoire, spécialisation que l'on peut qualifier de résidentielle si l'indicateur est inférieur à 95, de productive (ind>105) ou d'équilibrée (ind entre 95 et 105).

La spécialisation productive se renforce depuis 2007, dans une grande majorité des agglomérations, ce qui signifie qu'elles restent les lieux privilégiés de localisation des emplois mais font face à une attractivité résidentielle renforcée des territoires périurbains.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

INDICATEUR DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN 2014



Leviers d'actions pour dynamiser le territoire (en lien avec le SDEC en cours d'élaboration) :

- Mieux ajuster offre et demande d'emploi et de formation
- Travailler autour de l'ancrage territorial des filières : compréhension des besoins et connexion au territoire.
- Promouvoir le territoire dans ses différentes composantes.

Éléments de diagnostic CAN

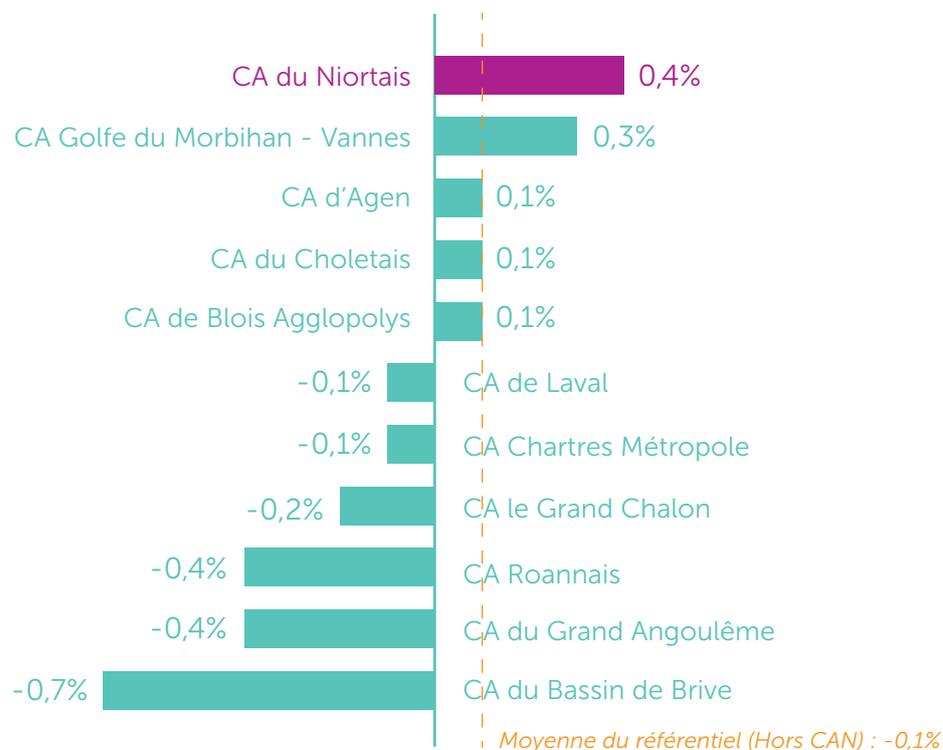
- La CAN connaît une dynamique économique similaire aux agglomérations de plus de 200 000 habitants et s'inscrit dans les territoires dits de spécialisation productive ; son indicateur de concentration d'emploi étant de 126 ; quand la moyenne du référentiel est de 116.
- En complément, 75,7 % des actifs vivent et travaillent sur la CAN ; ce qui montre la capacité du territoire à offrir des emplois à ses habitants. Pour comparaison, l'indicateur, est pour la majorité des agglomérations de plus de 200 000 habitants, compris entre 70 et 80%.

Indicateur complémentaire : évolution moyenne de l'emploi entre 2009 et 2014

- Le taux de croissance de l'emploi sur la CAN entre 2009 et 2014 est de + 0,4% en moyenne annuelle, ce qui est supérieur aux taux régional (+0,2%) et national (0%) sur cette même période.
- Ce taux de croissance est par ailleurs nettement supérieur à la moyenne du référentiel qui est de -0,1% ; la CAN ayant le taux de croissance le plus fort des 10 territoires du référentiel.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DE L'EMPLOI ENTRE 2009 ET 2014 (%)



5 | DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES FORTEMENT REPRÉSENTÉES

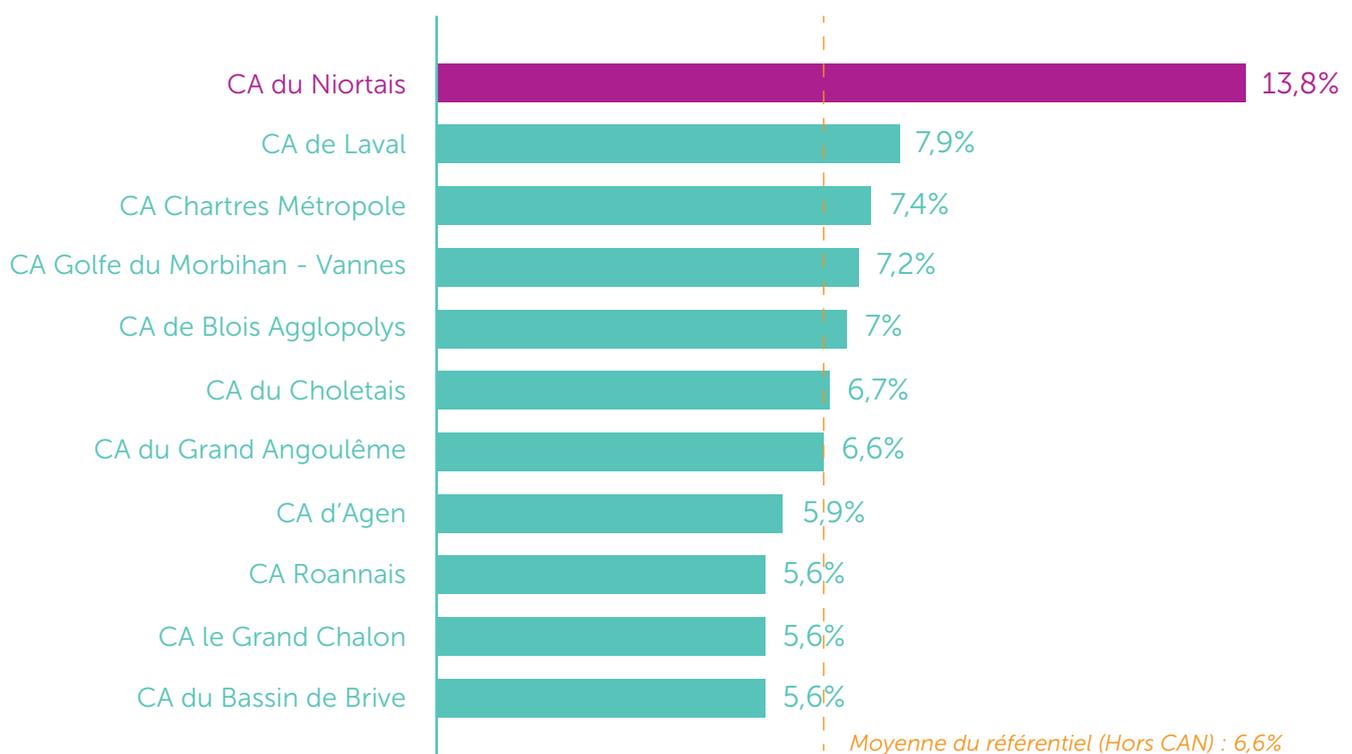
Enjeux :

Les 5 grandes fonctions métropolitaines sont : conception-recherche ; prestations intellectuelles ; commerce inter-entreprises ; gestion ; culture loisirs.

Ce concept vise à offrir une notion proche de celle des emplois stratégiques. Plus précisément, il s'agit d'examiner les cadres et les chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés pour ces cinq fonctions métropolitaines hors domaine militaire. La présence de cadres des fonctions métropolitaines a un impact sur l'innovation et la compétitivité des entreprises et des territoires.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

PART DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS L'EMPLOI TOTAL (%)



Leviers d'actions pour dynamiser le territoire (en lien avec le SDEC en cours d'élaboration) :

- Rechercher une vraie stratégie autour du pôle mutualiste existant entreprises/universités /recherche et permettre une montée en puissance de la formation supérieure.
- Renforcer l'attractivité du territoire pour limiter les relocalisations de postes vers Paris, voire développer de nouveaux services.
- Renforcer l'implication des mutuelles dans l'économie locale et notamment le développement du numérique.
- Accroître la visibilité du territoire dans le domaine de l'ESS en mettant en lumière sa capacité d'innovation sociale et environnementale et de lien plus affirmé à d'autres filières : numérique, agriculture, environnement, commerce, insertion ...

Éléments de diagnostic CAN

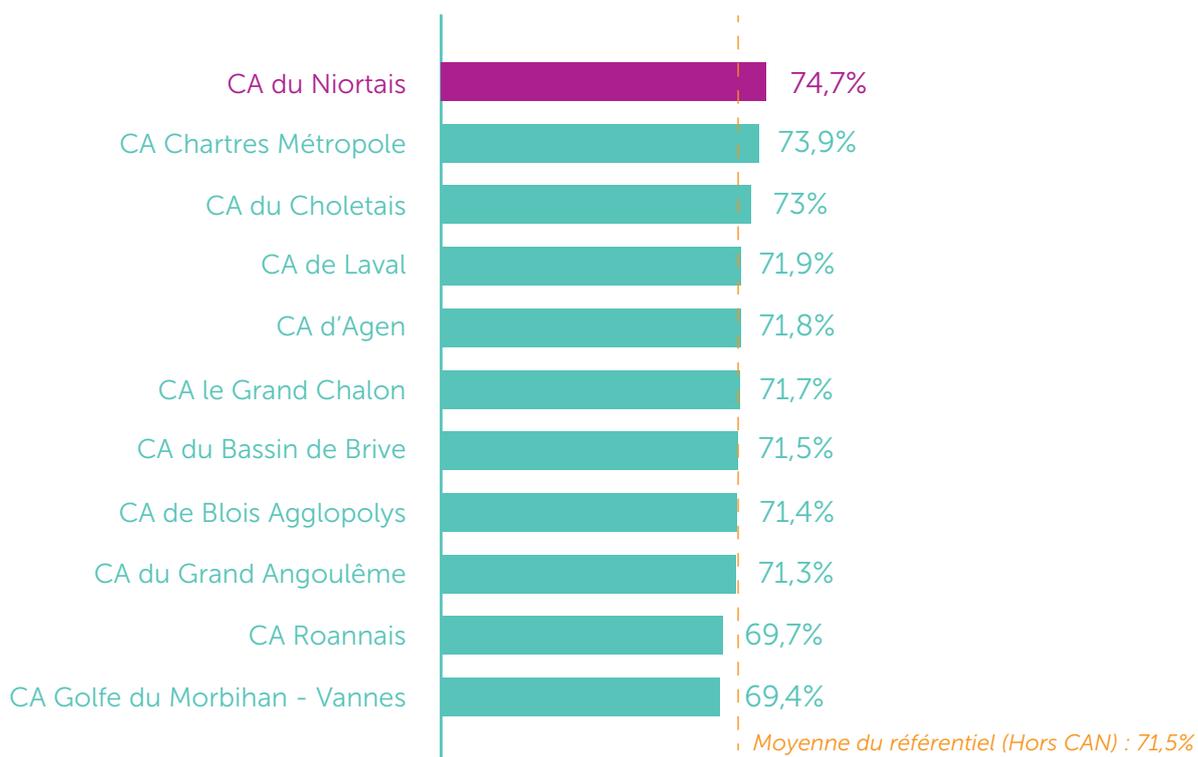
La part des cadres des fonctions métropolitaines sur la CAN est de 13,8%. Ce taux est très nettement supérieur à la moyenne des territoires du référentiel et à l'ensemble des EPCI du référentiel et directement en lien avec la présence des sièges de mutuelles et assurances sur le territoire.

Indicateur complémentaire : taux d'activité des femmes

- Le taux d'activité des femmes est très élevé (74,7%), supérieur à la moyenne du référentiel (71,5%) et à l'ensemble des territoires comparables.
- La structure d'activité du territoire est particulièrement adaptée à une activité féminine.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES (%)



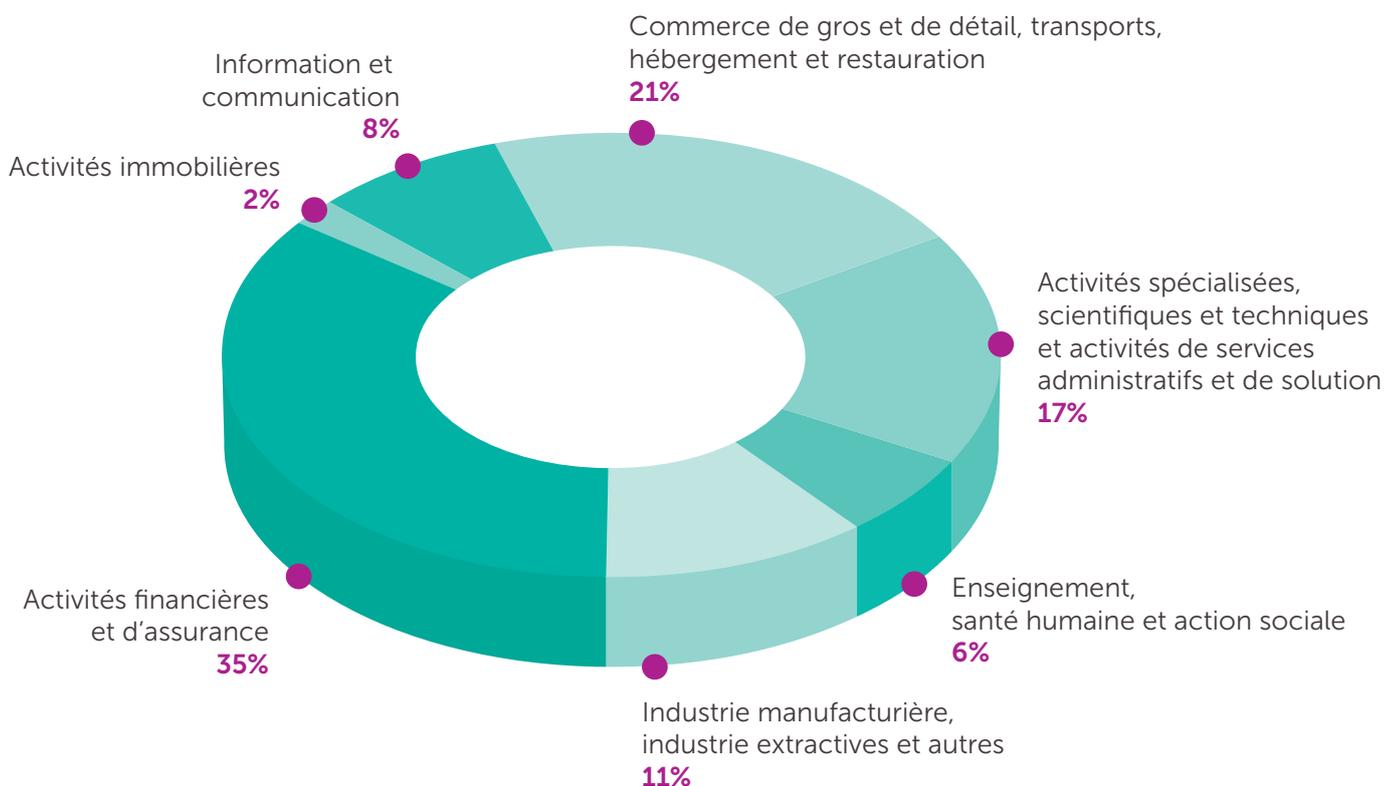
6 | DES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES DE RANG NATIONAL

Enjeux :

La position nationale de l'agglomération niortaise dans le domaine des assurances et de la gestion des risques est un réel facteur d'attractivité et une véritable opportunité pour le territoire en raison notamment de la capacité des activités connexes à évoluer et à se réinventer, produisant en outre un effet d'entraînement sur l'économie locale. Par ailleurs, la présence de compétences et de revenus élevés est un motif d'implantation d'établissements, en quête de main d'œuvre qualifiée et de consommateurs. L'effet d'entraînement induit par la présence des mutuelles agit aussi sur les ressources humaines : en attirant des salariés sur le territoire, elles attirent des couples ou des familles. Le conjoint qui ne travaille pas dans les mutuelles constitue une réserve de main d'œuvre disponible pour les autres établissements du territoire.

POSITIONNEMENT DE LA CAN AU SEIN DU RÉFÉRENTIEL

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE + DE 100 SALARIÉS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS





Eléments de diagnostic CAN

La répartition sectorielle des seuls établissements de plus de 100 salariés (intégration de la dimension «emplois salariés») permet d’appréhender plus finement la réalité économique.

Le secteur des «Activités financières et d’assurance» devient ainsi le plus représenté avec :

- 35% des établissements de plus de 100 salariés ;
- 50% des unités employant plus de 250 personnes ;
- 5 établissements parmi les 8 plus gros employeurs du secteur marchand.

Dans une moindre mesure, la part des «Industrie manufacturière, industries extractives et autres» est elle aussi plus importante à travers une approche en termes d’effectifs salariés. Ce secteur, marqué notamment par la présence de quelques fleurons industriels de renommée nationale voire internationale, représente ainsi :

- 11,5% des établissements de plus de 100 salariés ;
- 21% des unités employant plus de 250 salariés ;
- 2 unités parmi les 8 établissements de plus de 500 salariés.

A l’inverse, le commerce (de détail), la construction, ou encore les activités de services à la personne, majoritairement composés de petites unités économiques, voient leur part très nettement diminuer (voire disparaître pour certains).



Communauté d'Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex
Tél. 05 17 38 79 00

Site web : www.niortagglo.fr
Twitter : @NiortAgglo